



FICHE TECHNIQUE

NATUR'GOLD



NETTOYANT DEGRAISSANT POUR TOUS NETTOYAGES MANUELS VAISSELLE MATERIELS ET RECIPIENTS DESTINES AUX ALIMENTS

NATUR'GOLD est une préparation de nettoyage à base d'une association sur bases végétales, d'agents surfactifs d'origine végétale sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable, sels alcalins colorant d'identification alimentaire autorisé (directive 76/768/CEE).

Sans phosphates, phosphonates, ne contient pas de substances dangereuses ou toxiques ou sensibilisantes, sans émetteur de COV.

Eléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact des denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Aspect physique	: LIQUIDE
Couleur	: VERT PALE
Odeur	: FRAICHE DE POMME
Masse volumique	: 1032 G ± 20 G/L
PH	: 6.12 ENVIRON
PH à 4%	: 6.75 ENVIRON
Tension superficielle à 1%	: 35.1 DYNES/CM
Réaction chimique	: NEUTRE
Biodégradabilité	: OCDE 301F PV B/16021/1

CONCLUSION : PRODUIT CERTIFIE COMME FACILEMENT BIODEGRADABLE

PROPRIETES PRINCIPALES

NATUR'GOLD est miscible dans l'eau en toutes proportions. Efficacité du **pouvoir nettoyant dégraissant** aptitude à l'emploi : détermination comparative du pouvoir nettoyant adaptation de la NORME AFNOR XP T 73.900 effectuée sur machine d'essai de lavabilité (suivant NORMES ASTM D 2413, DIN 53778 ET ISO 11998).

NATUR'GOLD est un nettoyeur professionnel multi usages pour le dégraissage des surfaces souillées par des graisses d'origines diverses animales, végétales, minérales ou corporelles.

NATUR'GOLD s'utilise sur surfaces usuelles : métalliques, inoxydables, aluminium, aluminium anodisé, carrelées, plastiques, stratifiées, peintes lessivables, en verre, céramique, porcelaine, faïence... dans les cuisines, hôtels, restaurants, immeubles, industries, agroalimentaire, maisons de retraite... par les artisans,, services entretien, de nettoyage...

MODE ET DOSES D'EMPLOI

- Dose d'utilisation pour faibles salissures courantes : 10 ml pour 10 litres d'eau ; pour fortes salissures 20 ml pour 10 litres d'eau.
- Dilution dans l'eau froide ou chaude selon origine des salissures et nature des surfaces.
- Application en nettoyage manuel par trempage ou brossage.
- Rinçage terminal à l'eau claire dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.



Cuisine et ustensiles en agroalimentaire



RECOMMANDATIONS



H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contient FATTY ACID AMIDO ALKYL BETAINE

- 15% ou plus, mais moins de 30% de : agents de surface anioniques

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface non ioniques

Conserver hors de la portée des enfants.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Protéger du gel au stockage.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.